



Martine Desaules



Jean-Philippe Bastias



Valérie Boisliveau



David Espin



Sabrina Nouri



Boris Violet



Paméla Van Wayenberghe



Cécile Marchesi



Thierry Bordier

A Paris, le 25/08/2023

TT, PASSER À LA VITESSE SUPÉRIEURE

L'accord actuel qui ne concerne que les salariés des sites Athos et Seinergy et les métiers administratifs des directions commerciales arrive à échéance le 30 septembre. La CEIDF qui connaît depuis quelques années un problème de fidélisation des salariés avec un point haut du turnover à plus de 14 % en 2022 doit améliorer son attractivité. Le télétravail est l'une des pistes pour y parvenir. Assez d'atermoiements, la direction doit bouger. *Sud* demande une amélioration de l'accord actuel pour les fonctions supports mais aussi la mise en place effective du TT dans le Réseau et à la Banque Digitale.

Une nécessité : améliorer l'accord

Il est temps que la direction avance et se mette au diapason de ce qui se pratique au sein de nombreux sièges. D'autant que l'expérience a démontré que la production n'avait pas eu à pâtir de ce mode de travail, bien au contraire. **Sud revendique** :

- Sur la base du volontariat, 2 jours de TT par semaine avec une présence de 2 jours semaine sur le lieu de travail habituel. 1 jour de TT fixe, un jour flottant au choix du salarié
- La possibilité de reporter les jours non pris sur le mois suivant
- Pour ceux qui optent pour 1 cumul TAD-TT, 1 jour de TAD et 1 jour de TT par semaine
- L'augmentation du nombre de places sur les sites accueillants des travailleurs à distance
- Retour au badgeage pour les salariés en heures
- Une indemnité mensuelle destinée à couvrir les frais inhérents à un travail à domicile (électricité, chauffage, eau...)
- Une prise en charge financière par l'entreprise de tout équipement que le salarié juge nécessaire pour accomplir sa mission (écran plus grand, fauteuil de bureau...)
- Le décloisonnement des jours de TT l'été pour tenir compte des travaux dans les transports en commun.

La mise en place effective du TT au sein du Réseau et la Banque Digitale

Jusqu'à présent la CEIDF a joué la montre en mettant en place un simulacre de test limité à 2 DSC, test d'ailleurs suspendu depuis les vacances scolaires. Pour certains, l'expérience a porté sur 2 jours en tout et pour tout. Waouh ! Sans compter que le test prévu dans l'accord pour la Banque Digitale n'a jamais vu le jour. D'autres réseaux y compris mutualistes ont mis en place du TT. On comprend mal l'attentisme du directoire d'autant que pour les candidats à l'embauche, l'existence du TT dans une entreprise est l'un des critères susceptibles de faire la différence. Il est plus que temps d'y aller. **Sud revendique** :

- Sur la base du volontariat, un jour de TT par semaine avec un système de roulement au sein des équipes
- Un TT ouvert à tous les métiers du réseau et de la Banque Digitale
- Un badgeage pour les salariés en heures
- Une indemnité forfaitaire mensuelle destinée à couvrir les frais inhérents au travail à domicile.